

1

LOUEST LAUSANNOIS BALADE 1 EN PASSANT PAR LA MORAINES

L'OUEST LAUSANNOIS REGORGE DE SURPRISES. CHARGÉ D'HISTOIRE, MARQUÉ PAR L'ÈRE INDUSTRIELLE, INCISÉ PAR DES VOIES DE TRANSPORT AU CARREFOUR DE L'EUROPE, RICHE EN LIEUX DE CHARME, RUELLES, PAYSAGES, COLLINES DOUCES, RIVIÈRES ET FORÊTS, IL SE PRÉPARE À UNE NOUVELLE MUE AU TRAVERS D'UNE FOISON DE PROJETS. C'EST LA BEAUTÉ DE TOUS CES CONTRASTES QU'INVITENT À DÉCOUVRIR LES BALADES DANS L'OUEST LAUSANNOIS.

BALADE 1: EN PASSANT PAR LA MORAINES

Vous cheminerez tout d'abord dans le joli village de Crissier et le long de la Mèbre qui s'écoule dans un vallon sauvage aux portes de la ville. Vous traverserez ensuite une zone plus urbanisée, un espace d'intervention du Schéma directeur de l'Ouest lausannois. Puis, vous flânerez sur une vaste crête d'où la vue sur les environs est panoramique. À travers champs, vous rejoindrez enfin la paisible et méandreuse Venoge et parcourrez le hameau de Rengés, un véritable havre de paix en lisière de ville.

COMMUNES TRAVERSÉES: CRISSIER, RENENS, ÉCUBLENS ET CHAVANNES-PRÈS-RENENS.

DÉPART: ARRÊT «BRÉ» DU BUS N°18

ARRIVÉE: ARRÊT «CERISAIE» DU M1 **LONGUEUR:** 9,5 KM

DURÉE SANS S'ARRÊTER: 2H30 **AVEC LECTURE:** 3H50
(ÉTAPES PLUS COURTES POSSIBLES: ARRÊTS DE BUS INDICUÉS)

PROFIL DU PARCOURS: EN DOUCE DESCENTE, QUELQUES COURTES MONTÉES ÇÀ ET LÀ.

ACCÈS AU POINT DE DÉPART (EN TRANSPORTS PUBLICS)

Depuis le centre de Lausanne: au Flon, prenez la ligne 18, direction Timonet. Descendez à l'arrêt Bré.

Depuis la gare de Renens: prenez la ligne 32, direction Mex - Village. Descendez à l'arrêt Bré.

RETOUR DEPUIS LE POINT D'ARRIVÉE (EN TRANSPORTS PUBLICS)

Vers le centre de Lausanne: prenez le m1 à l'arrêt Mouline (ou Cerisaie), en direction de Lausanne - Flon. Descendez au terminus.

Vers la gare de Renens: prenez le m1 à l'arrêt Mouline (ou Cerisaie), en direction de Renens - CFF. Descendez au terminus.



De l'Ouest moderne à travers les vignes d'une moraine de l'âge glaciaire...



...à l'Ouest ancien, en flânant entre les maisons d'un hameau campagnard.

- = Petites histoires locales
- = Plaisirs de la balade
- = Les projets à venir
- = Trajets en option
- ▶ = Arrêts intermédiaires



UNE RIVIÈRE ENTRE CAMPAGNE ET VILLE

La Mèbre s'écoule dans un étonnant vallon sauvage, à deux pas de l'espace urbain. Ce cours d'eau prend sa source dans les bois du Jorat, près du Chalet-des-Enfants, traverse ensuite Cheseaux, puis Renens et Chavannes pour finalement s'accoupler à la Sorge et devenir la Chamberonne. Ramuz, qui habita à Cheseaux de 1893 à 1900, traversait chaque jour ce cours d'eau pour se rendre à l'école à Lausanne.



A. Bonami, J.-C. Morenz, Ch. Fehd, 1983

CHÂTEAU ET PLACE

De type médiévalisant, le château ne date que du début du 18^e siècle. Bâti par Jacques-Nicolas Demartines, restauré et agrandi en 1887 dans le style néo-gothique alors à la mode, il passa aux mains des Curchod, des Dapples et des Ritter. Sur la place du village, l'Hotel-de-Ville fait la renommée de Crissier au loin. Il a été tenu par le célèbre cuisinier Frédéric Girardet, avant d'être repris par Philippe Rochat.

À TRAVERS UN VILLAGE PAISIBLE



UNE FOIS LA RIVIÈRE DE LA MÈBRE FRANCHIE, SUIVEZ L'UNIQUE CHEMIN QUI LONGE CE COURS D'EAU DANS LE SENS DE LA DESCENTE. À L'ENDROIT OÙ CE DERNIER DEVIENT SOUTERRAIN, REJOIGNEZ LA GRANDE ROUTE DE PRILLY QUE VOUS LONGEZ JUSQU'AU PASSAGE-PIÉTONS. APRÈS AVOIR TRAVERSÉ CETTE ROUTE, REVENEZ LE LONG DE CELLE-CI PUIS PRENEZ À VOTRE DROITE LE PASSAGE ENTRE LES BARRIÈRES EN BOIS, ET RETROUVEZ LA MÈBRE À L'AIR LIBRE, QUE VOUS LONGEZ (RIVIÈRE SUR VOTRE DROITE). AU NIVEAU D'UNE ÉCOLE, DESCENDEZ À DROITE ET TRAVERSEZ LA MÈBRE PAR UN PONT DE BOIS.

PARC DE LA MÈBRE

Dans le cadre de la requalification de la route de Cossonay, un parc est prévu de part et d'autre de la route, de même qu'une traversée piétonne qui permettra de rétablir la continuité de la promenade de la Mèbre, du bas de Renens au haut de Crissier.



Bureau CCHÉ SPOOL, chantier 2 Arc-en-Ciel

LE BOULEVARD DE L'ARC-EN-CIEL

Cet axe, une fois réaménagé en un boulevard bordé d'arbres et de commerces accessibles grâce à une nouvelle ligne de tram, va devenir le moteur de la reconversion de cette zone industrielle en un quartier urbain diversifié. Il sera ponctué de places et mis en valeur par des bâtiments emblématiques.

FLÂNERIE AU FIL DE L'EAU

MÈBRE: ENTRE LA ROUTE DE PRILLY ET L'ÉCOLE DES BIONDES

Dans ce vallon peu profond et assez large, un bassin de rétention a récemment été construit pour prévenir d'éventuelles inondations dans les zones habitées de Renens. Jusqu'à présent, il n'a pas servi, mais s'il devait se remplir, la végétation serait noyée et disparaîtrait en partie, renouvelée ensuite par des plantes pionnières. Ce type de phénomène a normalement lieu dans les forêts alluviales, permettant à certaines espèces intéressantes d'apparaître au fil des événements. En aval, se trouve un petit bois avec de grands hêtres, le bois Cola. Au printemps, on assiste à la floraison de petites fleurs blanches parées d'une collerette de feuilles, les anémones sylvie. Elles profitent du soleil avant que les feuilles ne leur fassent de l'ombre.

PARC DE LA SORGE

Le cordon boisé de la Sorge offre un potentiel paysager important dans un secteur à l'environnement artificiel. La restauration de la végétation, notamment sous les lignes à haute tension, va créer un espace de loisirs et une transversale naturelle à travers l'axe de l'Arc-en-Ciel.

NOMBRIL DE L'EUROPE

L'Ouest lausannois est au cœur d'un nœud ferroviaire et autoroutier européen. Mais ces infrastructures sont autant de barrières qui cloisonnent les secteurs urbains. Le Schéma directeur de l'Ouest lausannois tient à créer de nouveaux passages et à améliorer les franchissements existants afin d'assurer la cohésion de cette région.

ZINGUERIE DE RENENS

Installée au n°36 de la Route de Bussigny, sur le territoire de Crissier, la Zinguerie de Renens SA résume à elle seule toute l'épopée industrielle qui vit un chaquet de petits villages, entre marnières et cultures maraîchères, se métamorphoser en une quasi ville: l'Ouest lausannois. Construite en 1929, l'ancienne usine fut démolie à l'explosif le 23 mai 1984 alors que la nouvelle était inaugurée le 5 janvier de la même année. Le site appartient de nos jours au groupe FIRST Industries.

VOIES CFF

PARIS MILAN

MARSEILLE

AUTOROUTE

CH. DE LA FORÊT

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

CH. DE LA CHAMBERONNE

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

CH. DE LA CHAMBERONNE

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

CH. DE LA CHAMBERONNE

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

CH. DE LA CHAMBERONNE

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

CH. DE LA CHAMBERONNE

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

CH. DE LA CHAMBERONNE

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

CH. DE LA CHAMBERONNE

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

CH. DE LA CHAMBERONNE

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

CH. DE LA CHAMBERONNE

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

CH. DE LA CHAMBERONNE

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

CH. DE LA CHAMBERONNE

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

CH. DE LA CHAMBERONNE

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

CH. DE LA CHAMBERONNE

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

CH. DE LA CHAMBERONNE

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

CH. DE LA CHAMBERONNE

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

CH. DE LA CHAMBERONNE

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

CH. DE LA CHAMBERONNE

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

CH. DE LA CHAMBERONNE

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

CH. DE LA CHAMBERONNE

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

CH. DE LA CHAMBERONNE

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

CH. DE LA CHAMBERONNE

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

CH. DE LA CHAMBERONNE

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

CH. DE LA CHAMBERONNE

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

CH. DE LA CHAMBERONNE

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

CH. DE LA CHAMBERONNE

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

CH. DE LA CHAMBERONNE

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

CH. DE LA CHAMBERONNE

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

CH. DE LA CHAMBERONNE

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

CH. DE LA CHAMBERONNE

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

CH. DE LA CHAMBERONNE

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

CH. DE LA CHAMBERONNE

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

CH. DE LA CHAMBERONNE

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

CH. DE LA CHAMBERONNE

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

CH. DE LA CHAMBERONNE

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

CH. DE LA CHAMBERONNE

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

CH. DE LA CHAMBERONNE

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

CH. DE LA CHAMBERONNE

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

CH. DE LA CHAMBERONNE

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

CH. DE LA CHAMBERONNE

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

CH. DE LA CHAMBERONNE

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

CH. DE LA CHAMBERONNE

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

CH. DE LA CHAMBERONNE

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

CH. DE LA CHAMBERONNE

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

CH. DE LA CHAMBERONNE

CH. DE LA SORGE

CH. DE LA MÈBRE

CH. DE LA VENOGNE

